
Service administratif stage romand, stageromand.ips@phbern.ch

LE STAGE ROMAND

Il s'agit d'effectuer des expériences articulant différents types de mobilité: mobilité géographique, mobilité linguistique, mobilité culturelle et mobilité professionnelle. Le stage romand est l'une des trois possibilités pour valider les expériences de mobilité. Il s'agit d'effectuer un stage pratique sous forme d'assistantat dans une classe enfantine ou primaire francophone en Suisse.

Le stage romand a lieu en théorie à la fin du 2^e semestre, pendant les semaines DIN 24-26. Il dure trois semaines (environ 20 leçons par semaine). Le/la stagiaire se doit d'être présent.e en classe pendant **environ 60 leçons en tout**. En tant qu'assistant.e, ielle seconde le formateur/la formatrice auprès d'élèves en particulier ou auprès de petits groupes d'élèves, ielle peut enseigner certaines leçons en team-teaching avec le formateur/la formatrice ou enseigner en parallèle en demi-groupe, etc. (voir aussi Wegleitung Praxisphase 1). Iel effectue de plus des tâches d'observation tout au long du stage. Le/la stagiaire **documente ses expériences d'enseignement ainsi que ses planifications dans son E-Portfolio** (voir ci-après).

Le nombre de places est limité à environ 170 chaque année. Les places proposées en avril par la PHBern se trouvent principalement (mais pas seulement) dans les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel. Il est aussi possible de chercher soi-même une place de stage dans une classe francophone de Suisse (voir en ligne la lettre à adapter « lettre pour trouver un.e enseignant.e » et les FAQ en ligne - attention : le canton de Fribourg n'est pas possible) afin d'être sûr.e de ne pas être sur une liste d'attente et/ou d'avoir le lieu et le degré scolaire souhaité. L'étudiant.e doit dans ce cas impérativement déclarer une place de stage organisée lui/elle-même au service administratif avant le 15 mars. Il est possible d'être pendulaire. L'organisation de l'hébergement, dans le cas où le/la stagiaire souhaiterait résider sur place, est à sa charge et n'entre pas dans les fonctions du formateur/de la formatrice.

A la fin du stage, le/la stagiaire peut demander au formateur/à la formatrice de lui établir un certificat de travail sur la base du modèle à adapter proposé en ligne « certificat de travail ». Le formateur/la formatrice peut accepter ou refuser.

OBJECTIFS

- entrer en contact avec des enseignant.es et des élèves d'une autre région linguistique de la Suisse
- observer des pratiques de classes
- développer des compétences linguistiques spécifiques à l'enseignement
- développer des compétences professionnelles

RÔLE DU FORMATEUR / DE LA FORMATRICE

Le formateur/la formatrice soutient le développement des compétences professionnelles ciblées. Ielle est francophone. Les échanges avec lui/elle ainsi qu'avec tous les membres du personnel de l'école, auront lieu exclusivement en français. Le formateur/la formatrice est responsable de la planification des leçons (y compris celles enseignées par le/la stagiaire) mais peut proposer au/à la stagiaire de planifier en commun.

Iel s'engage à écouter avec le/la stagiaire l'enregistrement audio (20 minutes maximum) d'une séquence enseignée par le/la stagiaire et à aider le/la stagiaire à analyser ses compétences langagières spécifiques à l'enseignement en français (cf. partie 2 du formulaire d'évaluation). Le formateur/la formatrice devra par ailleurs prendre connaissance des observations effectuées par le/la stagiaire dans le cadre de ses « tâches d'observation » et échanger avec lui/elle à ce sujet (cf. partie 3 du formulaire d'évaluation).

ENCADREMENT

Le stage romand est présenté dans le module de Français 1 – FR1. Dans ce module, les stagiaires sont sensibilisé.es aux compétences linguistiques spécifiques à l’enseignement en français. Par ailleurs, le stage romand est réinvesti dans le cadre du module Français 2 – FR2.

ANALYSE DES COMPÉTENCES LANGAGIÈRES SPÉCIFIQUES À L’ENSEIGNEMENT

Le/la stagiaire effectue **un enregistrement audio** (20 minutes maximum) issu d’une séquence qu’elle a enseignée. Le/La stagiaire se prépare linguistiques (vocabulaire, consignes...etc.). Il/elle prépare une petite activité de présentation à mettre en place avec les élèves lors du premier jour. Lui/elle et le formateur/la formatrice **écoutent et analysent ensemble cette séquence du point de vue des compétences langagières spécifiques à l’enseignement** en français (cf. partie 2 du formulaire d’évaluation). Le/la stagiaire consigne ensuite lui/elle-même ces analyses par écrit (environ 1 page, les réflexions méta peuvent être rédigées en allemand) dans son E-Portfolio.

TÂCHES D’OBSERVATION CRITIQUE

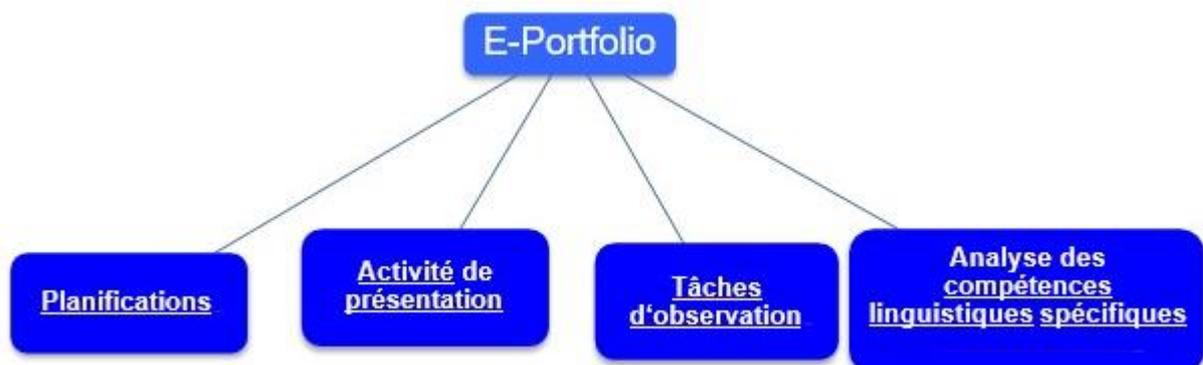
Le/la stagiaire reçoit par ailleurs des **tâches d’observation à documenter dans son E-Portfolio**. Il pourra en discuter avec son formateur/sa formatrice (2^e partie du formulaire d’évaluation) et avec ses pair.es lors du module FR2.

COMPÉTENCES CIBLÉES

	Le/la stagiaire est en mesure de...
1	développer une attitude professionnelle pendant le stage : implication dans la vie de classe, interaction avec les divers acteurs de l’école, fiabilité, etc.
2	remettre en question ses habitudes professionnelles, élargir son répertoire didactique et méthodologique grâce aux pratiques scolaires observées.
3	s’exprimer en contexte professionnel dans un niveau de langue satisfaisant (objectif compétences langagières spécifiques à l’enseignement C1).
4	développer des stratégies pour améliorer ses compétences langagières spécifiques à l’enseignement et sa prononciation.

E-PORTFOLIO

Il s’agit d’un journal de bord personnel, tenu par exemple via SWITCH. L’illustration ci-dessous indique les éléments que le/la stagiaire documente dans son E-Portfolio. Ce travail est conseillé dans le cadre d’une démarche de professionnalisation mais ne sera pas vérifié et relève donc la responsabilité individuelle de chacun.e. La documentation dans le E-Portfolio servira de base au réinvestissement dans le module Français 2.



VALIDATION

Il n'y a pas de visite de stage. Le stage est évalué de manière formative par le formateur/la formatrice grâce au formulaire d'évaluation. À la fin du stage, le formateur/la formatrice et le/la stagiaire passent en revue le travail effectué au cours des semaines de stage et le développement des compétences ciblées. Iel.s ouvrent la discussion sur les perspectives de formation et les observations réalisées par le/la stagiaire (2^e partie du formulaire).

Iel.s remplissent et signent conjointement le formulaire. Le formateur/la formatrice envoie par email le formulaire dûment complété, signé et scanné au service administratif d'ici la mi-juillet. Iel en donne également une copie au/à la stagiaire.

Le stage romand n'est validé que lorsque le formulaire signé par le formateur/la formatrice et attestant du déroulement réglementaire du stage est enregistré en temps voulu par le service administratif.

CONTACT

En cas de doute, de question ou pour vous inscrire n'hésitez pas à nous contacter.

Service administratif (inscription, formulaires, attribution des places, etc.) :

Vibiya Vigneswaran, bureau D250, T 031 309 23 01 stageromand.ips@phbern.ch

Responsables pédagogiques :

Prof. Dr. habil. Jéssabel Robin, bureau D 223, T 031 309 23 37

Simone Ganguillet, bureau D 260, T 031 309 23 27

NB : Si les conditions du stage romand devaient changer en raison de la situation sanitaire, vous en seriez immédiatement avisé.es.

[FAQ du stage romand](#)

08.11.22 JRO